

**AVIS SUR LE RAPPORT ANNUEL 2020  
DES DELEGATAIRES DE SERVICE PUBLIC  
pour le réseau de chaud et froid urbains  
(Vénissieux Énergies, ELYDE, EGMI, ELM, PNE, V3E)**

**CONTEXTE**

Depuis le 1er janvier 2015, la Métropole de Lyon est compétente en matière de chaud et froid urbains. Les services publics correspondants sont gérés au moyen de 6 contrats de délégation de service public (DSP) : Givors, Centre Métropole, Plateau Nord, Grande Ile, Vénissieux et Ouest Lyonnais. À noter le réseau de La-Tour-de-Salvagny en régie.

Pour l'ensemble de ces réseaux, la majorité des abonnés sont des logements (62%) et souvent des bailleurs sociaux. Le taux EnR&R (énergie renouvelable et de récupération) est de près de 60% en moyenne sur les réseaux (56,6 % en 2019), ce qui a permis d'éviter l'équivalent de 120 000 tonnes de CO2 fossiles.

La continuité du service public n'a pas été impactée par la crise Covid, qui a cependant provoqué une chute de consommation du froid (fermeture du centre commercial de la Part-Dieu), une diminution des besoins de chaud affectant surtout le réseau de Givors (fermeture de la piscine municipale), ainsi que des retards et surcoûts de travaux.

Sur le volet technique, tous les réseaux connaissent actuellement des travaux d'extension ou de modernisation ambitieux. Pour Centre Métropole, la nouvelle sous-station de Gerland réalisée en 2020 par ELM permet désormais d'optimiser la fourniture de chaleur par l'Usine de Traitement et de Valorisation Énergétique (UTVE) Lyon Sud, et d'abaisser la température du réseau en avance par rapport aux engagements contractuels. Concernant Givors, le délégataire inaugurera en 2021 une nouvelle chaufferie biomasse. Les travaux sur le réseau Grande Ile sont prévus au printemps 2021 dans la chaufferie de Vaulx-en-Velin. Enfin, dans le cadre de la DSP de Plateau Nord, le projet prévoit d'interconnecter les réseaux de Rillieux-la-Pape et Sathonay-Camp et de les étendre jusqu'à Lyon 4e en passant par Caluire-et-Cuire, dès la fin de l'année 2023.

Concernant la tarification, le coût du chauffage est hétérogène entre réseaux, mais le point commun de l'année 2020 a été la chute du prix du gaz (effet de la pandémie Covid), et donc une baisse importante pour certains réseaux tels que Givors. Au contraire, un réseau comme Rillieux-la-Pape / Plateau Nord est peu impacté, du fait d'une part du gaz relativement faible. Financièrement, le réseau de la Duchère est structurellement déficitaire et présente à son terme (juin 2021) un déficit cumulé de 6 M€ environ.

## **AVIS DE LA COMMISSION**

La CCSPL prend acte des rapports annuels des délégataires, et, après leur examen formule les remarques / propositions suivantes :

La CCSPL regrette la survenance de pannes et de fuites mais soutient les efforts réalisés pour les détecter et souligne la réactivité des délégataires pour assurer la continuité de service.

La Commission regrette l'abandon des cogénérations (production mixte de chauffage et d'électricité) pour des raisons financières malgré le besoin en électricité.

La CCSPL approuve l'amélioration de l'interface entre l'UTVE Lyon Nord et le réseau Plateau Nord qui permet un gain de 30% sur l'énergie valorisée dans le réseau.

La Commission approuve le doublement des aides de la Métropole de Lyon, dans le cadre du programme EcoRénov' (logements sociaux et grandes copropriétés) et suivra avec attention les campagnes de communication auprès des bailleurs sociaux, en lien avec l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) ainsi que son articulation avec la commercialisation des réseaux de chaleur.

La CCSPL se félicite de l'amélioration du taux global d'énergies renouvelables et de récupération mais estime que ce taux est encore insuffisant pour le réseau Centre Métropole.

Enfin, la CCSPL souhaite que des informations soient communiquées sur les clauses d'insertion des délégataires et sur les actions pédagogiques réalisées.